

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### PHENOMENES GLISSANTS DUS A LA NEIGE ET AU VERGLAS : APPEL A LA VIGILANCE SUR LES ROUTES

Météo France prévoit un refroidissement des températures dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 décembre et des chutes de neige sur les hauteurs du Gers et le sud du département qui se généraliseront. Dans un premier temps, la neige ne tiendra pas au sol, mais en matinée de vendredi, à la faveur du refroidissement matinal, certaines routes situées sur les hauteurs deviendront glissantes en raison de la neige collante. La couche de neige devrait être peu importante mais pourra apporter des perturbations de circulation.

Par la suite, en raison du froid annoncé dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 décembre qui amènera le gel, le réseau routier du Gers pourra devenir localement glissant. L'humidité apportée par l'épisode pluvio-neigeux de vendredi sera présente sous forme de brouillards givrants dimanche matin et le givre se déposera au sol. Le gel est fort au sol et les plaques de glace au sol sont nombreuses (verglas routier), en particulier dans les bas fonds, les zones exposées nord restées mouillées durant la nuit. Il convient d'adopter une prudence extrême lors des déplacements sur les routes du Gers.

#### **Compte tenu de ces prévisions la Préfecture a mis en état de vigilance les services de l'Etat compétents et rappelle aux usagers les recommandations suivantes :**

- différer, ou limiter, s'ils le peuvent, leurs déplacements,
- emprunter les grands axes,
- se renseigner sur les conditions de circulation et l'évolution des conditions météorologiques, avant tout déplacement, auprès:  
de l'opérateur météo de votre choix  
du Centre Régional d'Information et de Coordination Routières  
(Tel: 0 800 100 200 appel gratuit d'un poste fixe ou <http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr>)
- respecter les restrictions de circulation et les déviations mises en place,
- modérer et adapter sa vitesse aux conditions de circulation,
- éviter de freiner ou de changer de direction trop brutalement,
- être particulièrement vigilant dans les zones humides ou ventées (zone ombragées, ponts, sous-bois,...)

#### **Il est rappelé à l'ensemble des usagers de ne pas gêner les opérations de déneigement et de traitement de chaussées effectuées par les gestionnaires des routes.**

Contact Presse  
Bureau de la communication interministérielle  
et des systèmes d'information  
Tél.05.62.61.43.68  
Fax.05.62.05.47.09